



UNIVERSITÉ
DE MONTPELLIER



Fiche UE du département Biologie-Mécanismes du Vivant

L1 L2 L3 M1 M2

Intitulé : Règlementation / Législation , HAV 531V

Responsable(s) : Didier Tousch

Coordonnées du/des responsable(s) (tel/mail) : didier.tousch@umontpellier.fr

Nombre ECTS : 3

Effectif min : 20

Effectif max : 40

Nombre d'heures

CM : 9

TP :

TD : 6

Terrain :

SPS :

Noms des intervenants pressentis : Didier Tousch et vacataires extérieurs UM (professionnels)

Description de l'UE

L'UE a pour objectif d'amener les étudiants à comprendre la tripartite entre sécurité - législation - outils de détection. L'activité humaine répond aux besoins d'accroissement, de bien-être et de santé des populations nécessite la surveillance des pratiques industrielles. Des règles de niveaux limites de polluants et autres implique des limites acceptables qu'il faut être en mesure de quantifier.

L'UE aborde les lois européennes de la sécurité des aliments qui impliquent des démarches pragmatiques pour la mise en conformité aux lois des industries: le système normatif.

L'étudiant de biologie qui sera amené vers les différents secteurs d'activité, de l'agronomie à la santé doivent obligatoirement connaître les bases fondamentales de la gestion qualité.

Compétences visées par l'UE :

- Connaître les institutions européennes qui mettent en place les règlements ou directives européennes.
- Règlements pour la sécurité des aliments
- Normes ISO et HACCP

Prérequis (compétences et/ou UE) : néant

Modalité des contrôles de connaissances :



UNIVERSITÉ
DE MONTPELLIER



Epreuve	Coefficient	Nb heures	Nb Sessions	Organisation (FDS ou local)
Ecrit	50 %		2	FDS
Contrôle Continu				
TP				
Oral	50 %		1	Local

Informations additionnelles :

Cadre réservé à l'administration :

Code UE :